



**CENTRALE
LYON**

FICHE D'INFORMATION 2026-2027

☞ INFORMATION GENERALE ☞	
Nom et adresse	ECOLE CENTRALE de LYON 36 Avenue Guy de Collongue 690134 ECULLY Cedex FRANCE http://www.ec-lyon.fr F LYON 11
Code ERASMUS	
Directeur	Pascal RAY
Directeur du Développement des Relations Internationales	Richard PERKINS + 33 4 72 18 63 95 richard.perkins@ec-lyon.fr
Directeur Adjoint des Relations Internationales Campus Ecully	Anton KONIENKO anton.kornienko@ec-lyon.fr
Responsable du service des Relations Internationales Chargée du pôle d'Amérique du Sud et Europe du Sud	Julia ESLINE +33 4 72 18 67 14 julia.esline@ec-lyon.fr
Gestionnaire administrative Chargée de bourse de La Région, Bourse Erasmus (Hors pays anglophones)	Maha ZAAFRANE +33 4 72 18 67 16 maha.zaafrane@ec-lyon.fr
Gestionnaire administrative Gestionnaire de Bourse AMI et Dispositif Bas Carbone	Nathasha OROPEZA LOZADA +33 4 72 18 67 17 nathasha-sofia.oropeza-lozada@ec-lyon.fr
Chargée du pôle Europe du Nord, Europe Centrale et Europe de l'Est	Sonja BECKER +33 4 72 18 67 13 sonja.becker@ec-lyon.fr
Coordinatrice du Programme ERASMUS + Responsable Fonctionnel MobilityOnline	Adeline TRENNER + 33 4 72 18 63 96 adeline.trenner@ec-lyon.fr
Chargée du pôle pays anglophones	Laura VERHEYLEWEGHEN +33 4 72 18 63 53 laura.verheyleweghen@ec-lyon.fr
Chargée du Japon	Mariko AKUTSU +33 4 72 18 67 15 mariko.akutsu@ec-lyon.fr
Chargée du pôle Asie et Afrique	Cheng SUN +33 4 72 18 63 55 cheng.sun@ec-lyon.fr

✧ CANDIDATER POUR UN ECHANGE ✧

Calendrier académique	Semestre d'automne : 1 septembre 2026 - 30 Janvier 2027* Semestre de printemps : 2 février 2027 - 26 Juin 2027*
Date d'arrivée	24 août 2026* : Double Diplôme + échange "3 ^{ème} année" le 28 janvier 2027* : échange "Semestre 8"
Procédure d'inscription	Remplissez le formulaire de candidature en ligne (Mobility Online). Les documents à joindre au dossier de candidature sont les suivants : - Curriculum vitae (CV) - Nomination officielle de votre université d'origine - Photo d'identité - Relevés de notes (depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur) - Justificatif de niveau de la langue française - Justificatif de niveau de la langue anglaise - Lettres de recommandation scientifique (une lettre minimum) - Copie du passeport Fin avril, les dossiers de candidature seront examinés par la Commission des Echanges Universitaire (CEU). Les étudiants en double diplôme, déjà sélectionnés dans leur pays d'origine par le jury du Groupe des Ecoles Centrales (Brésil, Chili, Chine, Allemagne, Mexique, Japon), ne sont pas concernés. Cependant, ces étudiants doivent tout de même remplir le formulaire de candidature en ligne via Mobility Online. En mai, les candidats recevront les résultats de la commission. Les futurs candidats postulant pour l'année d'échange ou pour un semestre académique doivent être titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle ou avoir cumulé au moins 180 crédits ECTS avant leur demande d'échange. Les exceptions à cette règle doivent être traitées avant le dépôt du dossier de candidature entre les établissements d'origine et d'accueil.
Dates limites pour le dépôt des dossiers de candidatures	<u>Double diplôme, échanges "3^{ème} année"</u> ➤ Date limite pour dépôt dossier : 22 septembre / 09 octobre 2026 (12h00 UTC +1) ➤ CEU : ≈ Novembre 2026 <u>Échange "Semestre 8"</u> ➤ Nomination par l'Université d'origine : jusqu'au : 09 octobre 2026 ➤ Date limite pour dépôt dossier : 22 septembre / 09 octobre 2026 (12h00 UTC +1) ➤ CEU : ≈ Novembre 2026 <i>– Les dates seront affichées ultérieurement sur le site internet l'École</i> Dossiers de candidature et information complémentaires : http://www.ec-lyon.fr/, sélectionnez « International »

❧ INFORMATION ACADEMIQUE ❧

Cours de langue française

**Langue
anglaise**

- 590 pour l'examen TOEFL (ITP et PBT)
- 96 pour l'examen TOEFL IBT
- 825 pour l'examen d'écoute et de lecture TOEIC
- 7 pour l'examen IELTS
- 173 pour l'examen de certification Cambridge
- 120 pour le test d'anglais Duolingo

➔ Tout étudiant en double diplôme doit avoir une connaissance minimale de l'anglais : aucun cours d'anglais niveau débutant n'est disponible dans les programmes d'études.

Système de notation

Le système de notation est expliqué ci-dessous :

Evaluation	Note/20	Pourcentage d'élèves ayant validés l'activité	Signification
A	>14	10	Excellent
B	>=12 et <14	25	Très bien
C	>=11 et <12	35	Bien
D	>=10 et <11	30	Suffisant
J	-		Validé par le jury
F	<10		Insuffisant

Formation d'ingénieur généraliste

- 2 semestres avec une double orientation sectorielle et professionnelle (3ème année)
: 7 "Options" (cours électifs sectoriels) et 6 "Métiers" (cours électifs professionnels),
complétés par un stage de fin d'études (TFE) de 5 à 6 mois en laboratoire ou en

	entreprise pour réaliser un projet d'ingénieur. Ce stage est conclu par une thèse écrite et une soutenance orale.
Étudiants Entrants	Selon l'accord entre l'ECL et l'établissement d'origine, les étudiants seront autorisés à suivre : - Semestre 8 - 3ème année (Semestre 9 et 10) [+ éventuellement un Master] - Double diplôme (1ère et 2ème années ou 2ème et 3ème années ou hybride) - Certificat de formation à la recherche (1 an dans un laboratoire de recherche de l'ECL) - Programme Crédits Pour plus d'informations : http://www.ec-lyon.fr/, sélectionnez « International »
❧ VIE ETUDIANTE ❧	
Hébergement	Les 10 hectares du campus comprennent 2 résidences : - La résidence Paul Comparat, qui est gérée par l'École elle-même et dont les chambres (13 m2) comprennent une salle de bain et une cuisine commune pour 16 chambres. Loyer approximatif par mois : 350€* - La résidence ADOMA, (résidence privée) avec des studios qui comprennent une salle de bain et une kitchenette (18 m2). Loyer approximatif par mois : 478,18€* Pour plus d'informations : http://www.ec-lyon.fr/, sélectionnez « Campus/Hébergement » * Le prix peut varier. Nous essayons de garantir une chambre à tous les étudiants entrants Double Diplôme qui souhaitent vivre sur le campus. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir la même chose pour les étudiants venant pour un ou deux semestres. Pour information, nous travaillons avec les groupes : Nomad Campus : https://nomadcampus.com/ ou Studéa Nexity : https://www.nexity-studea.com/ Le formulaire de demande de logement sera envoyé via Mobility Online par le Service des Relations Internationales après l'admission de l'étudiant. Aide au logement pour les étudiants En France, les étudiants de toutes les nationalités peuvent demander une aide publique au logement. Les montants de l'aide sont calculés au cas par cas, en fonction du montant du loyer. Les demandes d'aide doivent être complétées sur le site de la Caisse d'allocation familiale (CAF) après l'arrivée à l'ECL, dans les 3 mois suivant la prise de possession de la chambre ou du studio.
Restaurant universitaire	Le restaurant universitaire se trouve à mi-chemin entre les bâtiments d'enseignement et de recherche et les résidences, dans un bâtiment qui abrite également les locaux des associations, le foyer et la cafétéria. Coût des repas par étudiant : 3,30 €* * Le prix peut varier. Les heures d'ouverture sont : - Lundi - vendredi, déjeuner : 11h30 à 13h30 - Lundi - mercredi, dîner : 18h45 à 20h15
Visa / Titre de séjour	Les étudiants originaires de pays non européens doivent demander un visa/titre de séjour étudiant avant d'entrer en France. Même s'ils vivent dans un pays de l'UE, ils doivent demander un visa étudiant au consulat/à l'ambassade de France du pays où ils résident.

	Il existe plusieurs types de visa. Le visa VLS-TS s'applique à tous les étudiants internationaux qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français (sauf pour les ressortissants algériens). Le visa VLS-TS a une validité de 1 an. Après leur arrivée en France, le Service des Relations Internationales aide les étudiants dans les formalités de visa relatives à leur séjour en France. Les informations et le formulaire de demande peuvent être obtenus auprès de l'ambassade ou du consulat de France dans le pays d'origine. Pour plus d'informations : Agence Campus France, l'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale : http://www.campusfrance.org/en Préfecture du Rhône : http://www.rhone.gouv.fr
Assurance maladie	Tout étudiant doit être entièrement assuré pour l'ensemble de son séjour en France. - Les étudiants des pays membres de l'UE/EEE doivent apporter la carte européenne d'assurance maladie ou une attestation d'assurance privée offrant une couverture complète en cas de problème médical. Car la carte européenne peut ne pas couvrir tous les frais. - Les étudiants non européens doivent être inscrits au système de sécurité sociale. Une fois que les étudiants arrivent et sont inscrits à l'ECL, ils doivent effectuer la procédure gratuite en ligne (etudiant-etranger.ameli.fr). Il est obligatoire de souscrire une assurance internationale privée avant l'inscription et l'arrivée à l'ECL (garanties hospitalisation, rapatriement, etc). Par ailleurs, à votre arrivée, il est fortement conseillé de souscrire à une assurance maladie complémentaire pour une couverture complète de vos dépenses médicales.
Assurance responsabilité civile	Il est obligatoire pour tout étudiant inscrit à l'ECL de souscrire à une assurance responsabilité civile afin d'être couvert pour les dommages qu'il pourrait involontairement causer à autrui ou pour le matériel qu'il pourrait endommager pendant son séjour à l'ECL. Cette assurance de responsabilité civile est à souscrire à votre arrivée et peut être effectuée à l'ouverture du compte bancaire.